

## LE RÉSEAU TVI S'INSCRIT DANS UNE DÉMARCHÉ D'UTILITÉ PUBLIQUE

Face à la pandémie COVID 19, le gouvernement a ordonné la fermeture des lieux « non indispensables ». Le 15 mars dernier, un arrêté a été publié pour préciser quels établissements ont la possibilité de rester ouverts durant la période de confinement, qui vise à lutter contre la propagation du virus. Les commerces relevant de la catégorie M et ayant pour activité l'entretien et réparation de véhicules automobiles, de véhicules, engins et matériels agricoles ; commerce d'équipements automobiles peuvent maintenir leur fonctionnement.

De nombreuses entreprises ont dû prendre des décisions sanitaires, économiques et citoyennes pour gérer cette crise sans précédent. Le Groupe TVI a pris la décision de maintenir son activité et encourage son réseau d'indépendants à rester ouvert en favorisant la mise en place d'équipes d'astreinte dans les 92 ateliers répartis sur le territoire français.

*« Nous avons écarté toute idée de faire du business. Le réseau va subir une baisse d'activité avec de lourdes conséquences mais cela n'est pas le sujet actuel. La priorité est de limiter la propagation du virus en suivant fermement les directives du gouvernement, tout en maintenant l'entretien des véhicules. Pour que les français ne soient pas confrontés à une carence des produits essentiels à leur quotidien, les véhicules doivent pouvoir alimenter les centres logistiques de denrées alimentaires, de produits de premières nécessités, de médicaments, tous ce qui est utile pour notre pays. C'est dans cette démarche que nous nous inscrivons. Nous devons assurer notre responsabilité tout en appliquant les consignes sanitaires strictes, les gestes barrières. »* explique Benoît MIGEON, directeur général de TVI.



Suite à l'annonce du Président de la République lundi soir, la direction du groupement a mis en place un plan de gestion de crise. Des procédures sanitaires importantes ont été construites pour protéger ses collaborateurs, tout en maintenant l'activité de sa plateforme de pièces détachées pour véhicules industriels. Pour la livraison de ses produits, le groupement a sélectionné un unique transporteur national pour minimiser le nombre de rencontres. Un hub de confinement a été mis en place pour gérer les flux sans contact. Les équipes commerciales et administratives sont en télétravail.

*« Rien n'est laissé au hasard, tout se fait sur la base du volontariat de nos équipes. Nos collaborateurs se sentent concernés et souhaitent être utiles au bon fonctionnement de la société. Nous sommes tous acteurs de notre vie et nous ne pouvons pas couper cette chaîne essentielle à l'approvisionnement. Notre réseau s'inscrit dans une démarche d'utilité publique »* confie Benoît MIGEON.